



Association canadienne  
pour la santé mentale  
*La santé mentale pour tous*

## Présentation du programme de formation Pair-aidance sur le campus

### CONTEXTE

Merci pour l'intérêt que vous portez au programme de formation Pair-aidance sur le campus. Celui-ci ainsi que la création de ressources connexes ont été rendus possibles grâce à un projet pilote financé par Santé Canada. Ce projet visait à mettre sur pied un programme normalisé de formation au soutien par les paires et les pairs qui s'adresse à la population étudiante des établissements d'enseignement postsecondaire d'un océan à l'autre. Le programme a été élaboré conjointement avec des établissements postsecondaires, des divisions, filiales et régions de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), Peer Support Canada (PSC), des personnes paires-aidantes ainsi que d'autres prestataires de services communautaires et spécialistes du milieu.

Nous tenons à remercier les partenaires du programme pilote pour leur dévouement à la réussite de ce projet.

- Université de l'Île-du-Prince-Édouard
- Université du Nouveau-Brunswick
- Université Trent
- Collège de Medicine Hat
- Université de la Colombie-Britannique
- ACSM – Île-du-Prince-Édouard
- ACSM – Nouveau-Brunswick
- ACSM – Haliburton, Kawartha et Pine Ridge
- ACSM – Medicine Hat

Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers les bailleurs de fonds du projet. Les documents et le programme de formation ont été produits grâce à la contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada. Nous souhaitons également remercier Sleep Country Canada pour son soutien financier et ses efforts de sensibilisation à l'importance de la santé mentale des jeunes.

Nous adressons aussi nos remerciements à Taylor Newberry Consulting pour son rôle dans l'examen, l'évaluation et la détermination des possibilités d'amélioration.

### MISE EN ŒUVRE

Le présent guide a pour but de présenter les ressources et les stratégies développées dans le cadre du programme de formation aux groupes souhaitant utiliser l'intégralité ou une partie du matériel. Ce document s'adresse tant aux organisations qui prévoient de lancer un nouveau programme de formation à la pair-aidance sur un campus qu'à celles qui ont déjà un programme opérationnel, mais qui cherchent des ressources supplémentaires pour le bonifier. Certes, la pair-aidance peut prendre différentes formes selon le contexte, mais pour les besoins du programme, la sélection des pairs aidants et des paires aidantes se fonde sur leur expérience vécue en matière de santé mentale ou de consommation de substances.

### Approche

Dans le cadre d'une approche de formation à l'animation, les établissements postsecondaires se sont associés à des ACSM locales pour former du personnel à offrir le programme. Ce personnel de

formation (les « formateurs et formatrices ») de chacun des sites partenaires a reçu une formation au programme et aux stratégies d'enseignement de son contenu. Ensuite, les formateurs et formatrices ont à leur tour formé des personnes paires-aidantes ayant été embauchées sur chacun des campus. Les ACSM agissaient à titre de partenaires en santé mentale communautaire apportant leur expertise dans le domaine de la pair-aidance et des ressources en santé mentale. Ces partenaires ont reçu une formation, ont coanimé la formation des pairs aidants et des paires aidantes et ont apporté leur appui ainsi que leurs encouragements continus aux partenaires sur les campus comme aux personnes paires-aidantes. Les partenaires sur les campus étaient responsables de l'administration du programme sur chacun de leurs sites. En plus de la formation, ces partenaires ont assuré la supervision du personnel pair-aidant, organisé des rencontres régulières pour faire des bilans et prendre des nouvelles de celui-ci et fait la promotion des programmes sur leurs campus respectifs.

## Ressources

Voici le matériel à disposition dans le cadre du programme de formation :

- Orientation : guide d'animation, aperçu du programme, diapositives d'orientation et documents sur les valeurs de la pair-aidance et les exigences du programme;
- Formation régulière – cinq modules qui abordent les points suivants :
  - Module 1 – Aperçu de la pair-aidance, forces personnelles, rôles et responsabilités sur le campus, énoncés sur la pair-aidance;
  - Module 2 – Partage d'expériences personnelles, instauration de la confiance, préjugés et déséquilibre des pouvoirs, création d'espaces accueillants;
  - Module 3 – Bien-être, résilience, stress ou crise, santé liée à la consommation de substances;
  - Module 4 – Écoute, partage d'expériences, techniques pour poser des questions, langage inclusif;
  - Module 5 – Situations de crise, autodétermination, soutien local;
- Formation intensive – formation condensée permettant de couvrir en deux jours des sujets similaires à ceux qui sont abordés dans la formation régulière.

Des documents d'évaluation, notamment un guide d'évaluation comportant des questions de groupes de discussion et de sondage, sont offerts sur demande.

Veillez mentionner l'Association canadienne pour la santé mentale lorsque vous faites référence à tout élément du programme ou matériel connexe ou en faites la promotion.

## Considérations

Nous souhaitons vous proposer de prendre ce qui suit en considération au moment où vous examinerez et appliquerez les ressources et les concepts dans le but de mettre sur pied un programme de formation à la pair-aidance dans un établissement postsecondaire. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez le rapport d'évaluation de la première année (lien ici; en anglais seulement).

- Il est important de consacrer un local aux activités de pair-aidance afin d'offrir un environnement sûr, privé et cohérent. Nous comprenons qu'il peut s'avérer difficile de trouver

des espaces réservés sur un campus. Sur certains sites, les espaces réservés sont partagés, et cette solution semble bien fonctionner.

- Les pairs aidants et les paires aidantes doivent recevoir une rémunération équitable pour leur travail.
- Bien qu'un programme de formation intensive sur deux jours ait été développé, nous recommandons la formation régulière, qui permet de consacrer suffisamment de temps aux concepts et au matériel.
- Des rencontres régulières pour faire des bilans et prendre des nouvelles sont essentielles pour permettre l'apprentissage continu des personnes paires-aidantes, veiller à ce qu'elles se sentent soutenues et aient l'occasion de partager leurs expériences et d'apprendre les unes des autres.
- BrightSpace est le système de gestion de l'apprentissage (SGA) employé dans le cadre du projet pilote. Il s'agit de l'une des nombreuses plateformes d'appui à l'apprentissage en ligne sur le marché. Le recours à un SGA dans le cadre du projet pilote offrait certains avantages : la totalité du contenu était facilement accessible à partir d'un emplacement central, et les personnes paires-aidantes étaient en mesure de poser des questions et d'échanger des idées par l'intermédiaire de forums de discussion.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce matériel et espérons qu'il vous sera utile dans votre travail. Pour toute question sur le contexte du projet ou sur les documents fournis, veuillez vous adresser à Katherine Warzecha, responsable nationale du portefeuille de projets, à [kwarzecha@cmha.ca](mailto:kwarzecha@cmha.ca).